

AMAP PAIMBOEUF- CONTRAT POULET Année 2020

Le consommateur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Mail :

Tél :

Le contrat

*Le présent contrat règle les modalités de la vente de poulets entre :

La productrice : Anicia Marchand-La Bresse-44210 Pornic et le consommateur de l'AMAP de PAIMBOEUF pour

l'année 2020

*Un adhérent peut céder son contrat à un tiers de son choix. Aucun remboursement ne sera effectué

*les modifications de commande en cours de contrat sont possibles, pour cela vous devez me le signaler par mail et mettre le référent en copie avant le mardi (midi maximum) la semaine de la livraison.

Les produits

*poulets certifiés bio, élevés en moyenne plus de 91 jours/prix au kilo du poulet 9,70€ Escalopes par paquet de 2 sous vide 24.90€/kg, cuisses par paquet de 2 sous vide 16.50€/kg, ailes (vrac) 2.50€/kg, abats (vrac) 4.50€/kg

*Dans le cas du choix « escalopes ou cuisses », un suivi sera réalisé par la productrice afin de répartir escalopes et cuisses au fil des livraisons. Ainsi les frais de découpe seront répartis équitablement entre les amapiens.

Les distributions

*fréquence toutes les 4 semaines soit environ 1 distribution par mois .

Dates prévisionnelles de distribution : 16 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 27 aout, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre, 17 décembre.

*En cas d'impossibilité pour retirer la commande, s'arranger avec une tierce personne, qui peut ne pas être de l'AMAP.

*Toute commande oubliée ne sera ni remboursée, ni récupérable après la distribution.

Engagement réciproque

*Le producteur s'engage à fournir des poulets certifiés biologique.

*Le **souscripteur** reconnaît avoir pris connaissance de la charte des AMAP (disponible sur le site de l'AMAP) et

s'engage à accepter les aléas de la production dont la variation du poids des poulets.

Commande et modalités de paiement

- *A la signature du contrat je choisis ma commande pour les 12 livraisons et je règle l'acompte correspondant à la commande. Cette somme sera ajustée en fonction du poids réel des poulets.
- * les soldes débiteurs seront à régulariser lors de la dernière livraison
- *A la fin du contrat si le solde est créiteur, il sera reporté sur le contrat suivant.
- *Si l'amapien souhaite arrêter son contrat le solde sera à utiliser en totalité dans un délai de 6 mois après la fin de son contrat. Aucun remboursement ne sera effectué.
- *Etalement du paiement si besoin : 1, 2, 3 ou 4 chèques . les chèques seront encaissés dans l'ordre suivant : 1^{er} chèque en janvier, 2^{ème} chèque en avril, 3^{ème} chèque en juillet et 4^{ème} chèque en octobre
- *Les chèques seront libellés à l'ordre de Marchand Anicia/Le champs des oiseaux.
- *Les chèques seront débités en début de mois.

Solde (+/-)	Chèque n°1 janvier	Chèque n°2 avril	Chèque n°3 juillet	Chèque n°4 octobre

Type de produit	Qté par distribution	Prix par livraison
Petit poulet entier (15€)		
Poulet Dodu entier (20€)		
Escalopes et cuisses (20€) 1 paquet de chaque		
Escalopes ou cuisses (10€) 1 paquet en alternance		
Ailes 2.50€/kg (préciser la quantité)		
Abats : foies coeurs gésiers au choix 4.50€/kg (Qté et type à préciser)		
PRIX TOTAL PAR LIVRAISON		
PRIX TOTAL POUR LES 12 LIVRAISONS		

Fait à

La productrice

Le

Le consommateur : Nom :

.....
Fait en 2 exemplaires

La productrice : Anicia Marchand Le Champ des oiseaux La Bresse 44210

Pornic

Tél : 06 38 80 85 44 Email : contact@le-champs-des-oiseaux.fr